

## Amende majoré de 2017 et 2020

Par Safynini, le 28/12/2020 à 15:08

Bonjour

mon Marin a reçu un atd pour deux amendes datant de 10/2017 et 06/2019. Les amendes ont plus d un . Y a t'il prescription ? Que pouvons nous faire nous n'avons eu aucun rappel ? merci

Par youris, le 28/12/2020 à 15:18

bonjour,

question rituelle en de telles circonstances, l'adresse mentionnée sur la carte grise était-elle l'adresse exacte à la date des contraventions ?

salutations